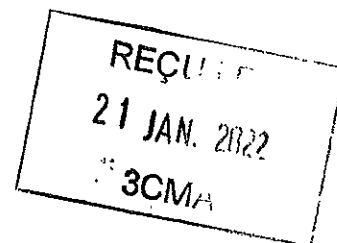


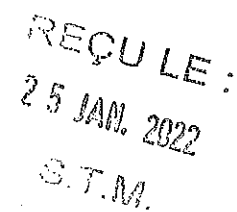
**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73174



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan
À l'attention de M. le Président de la 3CMA
Ancien Evêché
Place de la cathédrale
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

ANNECY
Siège social
52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 88 18 01
Fax : 04 50 88 18 08

Pôle Entreprises
Dossier suivi par Rosanne Porte
04 79 33 83 19 – 06 88 74 75 81
Réf : CL/RB/NB



Saint-Baldoph, le 17 janvier 2021

SAINT BALDOPH
40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36
Fax : 04 79 33 92 53

Objet : Avis modification simplifiée n°2 PLU d'Hermillon, modification simplifiée n°1 PLU de Saint-Pancrace et modification simplifiée n°1 PLU de Jarrier

contact@smb.chambagri.fr

Monsieur le Président de la 3CMA,

Nous avons bien reçu le projet des trois modifications simplifiées des communes d'Hermillon, de Saint-Pancrace et de Jarrier, au titre de l'article L153-40 du code de l'urbanisme et nous vous en remercions.

Après examen de ces trois dossiers par nos services, nous émettons un avis favorable sur les modifications simplifiées n°2 du PLU de la commune d'Hermillon et n°1 du PLU de la commune de Saint-Pancrace, s'agissant d'ajustements réglementaires de la zone U n'impactant pas sur la zone A.

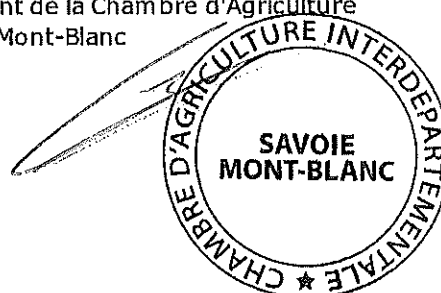
Au sujet de la modification simplifiée n°1 de la commune de Jarrier, l'inscription d'une nouvelle OAP sur le secteur de « La Curiaz », le réajustement de l'emplacement réservé et les ajustements réglementaires ne modifient pas le projet prévu sur ce tènement de 7 000 m² classé en zone U.

Le seuil minimal de densité est inférieur aux dispositions prévues par le SCOT, de ce fait il nous semble opportun de relever ce seuil à 18 logements afin de permettre une meilleure densification de cette zone de centre bourg et limiter l'ouverture de nouvelles zones constructibles dans l'avenir.

Au regard de ces éléments, nous donnons un avis favorable, sous réserve de la prise en compte notre demande.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Cédric LABORET,
Président de la Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Siret 130 016 926 00011
APE 9 411 Z

www.services.casmb.fr